



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

RENOUVELLEMENT DU DOSSIER ARBITRE SAISON 2021/2022

Cher(e) collègue,

Nous vous demandons de nous retourner le dossier de renouvellement pour la saison 2021/2022 dans les meilleurs délais et pour le 1er juillet 2021 au plus tard.

Ce dossier comprend 4 documents et la procédure est la même quel que soit la catégorie de l'arbitre. Il est disponible sur le site du District de l'Aude de Football : <https://aude.fff.fr/> onglet arbitrage.

1. Dossier médical

Il est à retourner au plus tard pour le 1er juillet 2021. Si le dossier médical est incomplet, le club ne pourra pas faire éditer votre licence et vous ne serez pas en règle pour être désigné. Conformément aux directives de la Direction Technique de l'Arbitrage et de la Commission Médicale, le formulaire est à remplir dans les normes.

Tout dossier médical incomplètement rempli ne sera pas recevable et vous sera renvoyé. Le dossier médical devra porter la mention **SECRET MÉDICAL** et être retourné à :

District de l'Aude de Football - Service Médical
7, rue Haute
BP 1037
11860 Carcassonne Cedex 9

2. Fiche Individuelle Arbitre Saison 2021-2022

Remplir le formulaire joint

3. Charte de déontologie

Remplir le formulaire joint

4. Demande de licence arbitre

Elle est en possession de votre club. Vous devrez la signer et c'est à votre club de la saisir sur Footclubs avec une photo d'identité conforme et récente. Cette saisie doit être effectuée à partir du 1er juin et avant le 31 août 2021 pour que vous soyez pris en compte par le statut de l'arbitrage.

Pour les arbitres indépendants vous devez :

- Compléter la demande de licence (document disponible en mai/juin) et cocher les options assurances si vous en souscrivez
- Envoyer au district :
 - le chèque libellé au nom du district de l'Aude de football pour le règlement de la cotisation (montant disponible à partir en mai)
 - la demande de licence complétée

Attention : Tout arbitre dont la licence ne sera pas en règle, ne pourra en aucun cas être désigné.